Envoyé en préfecture le 14/02/2024
Reçu en préfecture le 14/02/2024
Publié le 14 FEV. 2024
ID : 031-213101876-20240208-2024_012-DE

EXTRAIT du REGISTRE
des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de FONSORBES
Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Présents :
Mmes BEAUFORT, CALVO, LACOSTE, LE PRIOL, ROUER, SIMÉON, STEMER, VITET et VOISIN
MM. BAË, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, CANILLO, FÉDOU, FRANCHINA, GAUTHIER, JÉROME, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MAILHÉ, MONROZIER, PILET, RIVIER et SÉVERAC

Séance du
8 février 2024
Acte n° **2024-012**

Absent(s) représenté(s) :
Mme BOBO a donné procuration à M. PILET
Mme BRUN a donné procuration à Mme CALVO
Mme GOSSELIN a donné procuration Mme LACOSTE
Mme MARNAC a donné procuration à M. MAILHÉ
Mme RIPOLL a donné procuration à Mme LE PRIOL
Mme VALENTI a donné procuration à Mme STEMER
M. BARBA a donné procuration à M. BAË

Conseillers en exercice :
33

Absent(s) : /

Conseillers présents :
26

Secrétaire de séance : M. MONROZIER Julien

Date de la convocation :
1er février 2024

Thème : 8.9 - CULTURE

Objet : Demande d'une subvention auprès du Conseil Régional pour l'aide à la diffusion de proximité de quatre spectacles

Mme STEMER Sophie, Conseillère déléguée au secteur "structures culturelles : médiathèque et ludothèque", expose au Conseil Municipal que le service culturel a programmé les quatre représentations suivantes :

- le spectacle « Alouette à la montagne » le dimanche 11 février à 15h30 à la salle du Trépadé
- la pièce de théâtre « Viens chez moi j'habite chez ma fille » le samedi 23 mars à 21h à la salle du Trépadé
- le spectacle « Histoire d'un escargot » le dimanche 31 mars à 15h30 à la salle du Trépadé
- le spectacle « Monstre moi ! » le dimanche 5 mai à 15h30 à la salle du Trépadé

Elle informe le Conseil Municipal que ces quatre représentations, remplissant les critères d'éligibilité, peuvent faire l'objet d'une demande d'aide à la diffusion de proximité auprès du Conseil Régional.

Aussi, Mme STEMER Sophie propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional pour l'aide à la diffusion de proximité des quatre représentations ci-dessus développées.

Entendu l'exposé de Mme STEMER Sophie, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : approuve de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional pour l'aide à la diffusion de proximité des quatre représentations ci-dessus développées.

ARTICLE 2 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 8 février 2024.

.../...

Envoyé en préfecture le 14/02/2024
Reçu en préfecture le 14/02/2024
Publié le 14 FEV. 2024
ID : 031-213101876-20240208-2024_012-DE

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 février 2024 – acte n° 2024-012 – page 2/2
Thème :	8.9 - CULTURE
Objet :	Demande d'une subvention auprès du Conseil Régional pour l'aide à la diffusion de proximité de quatre spectacles

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

Le Secrétaire de Séance
MONROZIER Julien

MAIRIE DE FONSORBES (Haute - Garonne)

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 8 février 2024 publié sur le site Internet de la collectivité le 14 FEV. 2024